

**MUNICIPALITE
DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL**

AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement n° 547-2020

AVIS PUBLIC, est par la présente, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, qu'un règlement portant le n° 547-2020 a été adopté par le conseil municipal à la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020, règlement modifiant le règlement n° 543-2019 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2020.

Fait et donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce 3^e jour de juin 2020.

Maxime Dauplaise, M.A.P., gma
directeur général et secrétaire-trésorier